

AUXERRE



LE
CAHIER
DES PARENTS

2017/2018





SOMMAIRE

- 3 ▶ Le mot de l'adjointe
- 4-5 ▶ Actualités (régie unique, portail famille...)
- 6-7 ▶ Plan des écoles, crèches et centres de loisirs
- 8-15 ▶ La petite enfance
- 16 ▶ Inscriptions scolaires
- 17-19 ▶ Secteur centre-ville
- 17 ▶ Temple / Martineau
- 18 ▶ Maternelle Jean-Zay / Élémentaire Jean-Zay
- 19 ▶ Groupe scolaire de Paris
- 20-21 ▶ Brazza / Clairions
- 22-23 ▶ Brichères / Henri-Matisse / Boussicats
- 24-25 ▶ Laborde / Piedalloues
- 26-27 ▶ Rive-Droite / Mignottes
- 28-29 ▶ Renoir / Courbet
- 30-31 ▶ Rosoires / Saint-Siméon et écoles privées
- 32-34 ▶ Périscolaire
- 35 ▶ Réussite éducative
- 36-38 ▶ Centres de loisirs
- 39-41 ▶ Vive le sport
- 42-43 ▶ Enfance de l'art
- 44 ▶ Autres activités
- 45 ▶ Développement durable
- 46 ▶ Infos santé/parentalité
- 47 ▶ Contacts utiles
- 48 ▶ Calendrier des vacances scolaires

LE MOT DE L'ADJOINTE À L'ÉDUCATION

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La rentrée scolaire nous permet de réaffirmer notre ambition qui est de positionner l'enfant et sa famille au cœur de notre organisation. Penser et agir pour leur offrir les meilleures chances de réussite scolaire nous occupe tout au long de l'année mais c'est à la rentrée qu'une bonne partie de nos projets prouvent leur cohérence et leur raison d'être.

La rentrée c'est donc l'occasion de mettre en évidence que nous agissons pour bien gérer le présent mais que nous anticipons également pour assurer le futur des enfants. La gestion du présent passe par la mise à disposition des enseignants et personnels éducatifs d'écoles sécurisées, confortables et adaptées aux exigences de l'enseignement de notre siècle. Cet été encore, les ouvriers et les services de la ville n'ont pas chômé. Tous ont travaillé pour que les locaux soient à la hauteur des enjeux mais il s'agit là d'une continuelle adaptation. Nous avons par exemple tiré les conclusions de la dernière période caniculaire et un plan de travaux sera proposé avant la fin de l'année. De plus, le chantier du restaurant scolaire du Pont débutera dès ce mois de septembre.



Cette rentrée mettra également l'accent sur la préparation de l'avenir. Deux groupes scolaires, Boussicats et Rosoires expérimenteront l'enseignement numérique. Le bilan qui en sera tiré servira de base au renouvellement de tout notre parc informatique dans les écoles programmé pour 2019.

Enfin cette rentrée lance une opération de concertation avec les parents et les enseignants sur l'organisation du temps scolaire. Nous souhaitons, en effet, recueillir l'avis de tous pour que l'organisation de la semaine permette de placer les enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Soyez assurés qu'aujourd'hui comme demain tous nos efforts seront centrés sur la réussite de vos enfants.

Najia Ahil

*Adjointe au maire,
chargée de l'éducation et de la petite enfance*



LES ACTUALITÉS

PORTAIL FAMILLES

À compter du mois d'août 2017, la ville d'Auxerre met à disposition des parents un portail famille permettant d'effectuer des démarches en ligne.

Le compte famille est automatiquement créé à partir de l'adresse mail que vous avez communiquée lors de l'inscription scolaire ou périscolaire de votre enfant. Il suffira d'activer ce compte en cliquant sur le lien reçu sur votre boîte mail.

Les démarches sont les suivantes :

- **pré-inscription aux activités périscolaires** : accueil du matin et du soir (*anciennement garderies et études*), NAP, restauration scolaire et centres de loisirs. *L'inscription définitive est soumise à validation du service gestionnaire*
- **réservation et modification de planning** pour la restauration scolaire
- **modification de coordonnées**
- **consultation et paiement des factures** en ligne.

Vous y trouverez également des informations et des actualités concernant les activités de vos enfants.



**LE PORTAIL FAMILLE
SERA ACCESSIBLE DEPUIS
LE SITE DE LA VILLE**

WWW.AUXERRE.COM

RÉGIE UNIQUE

Depuis le mois de mars 2017, une seule facture regroupe l'ensemble des services périscolaires (accueil du matin, du soir, établissements petite enfance et centres de loisirs).

Le paiement de cette facture peut être fait soit :

- par prélèvement automatique (en faisant la demande auprès de la régie unique de recettes),
- en chèque, espèces, tickets CESU ou carte bancaire au service régie unique de recettes - 14 place de l'Hôtel de ville - 89000 Auxerre (au même endroit que les formalités administratives),
- par internet avec votre carte bancaire en vous connectant au portail famille (dès le mois de septembre 2017).

Les paiements directement dans les structures (établissements petite enfance ou centres de loisirs) ne sont plus acceptés.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
FINANCES.REGIEUNIQUE@AUXERRE.COM
OU 03.86.72.44.26



ÉCOLES, CRÈCHES ET CENTRES DE LOISIRS DANS LA VILLE

ÉCOLES PUBLIQUES

Secteur Rive-Droite

- 1 Maternelle Mignottes
- 2 Maternelle et élémentaire Rive-Droite
- 3 Groupe scolaire Brazza

Secteur Piedalloues

- 4 Maternelle et élémentaire Les Piedalloues

Secteur Clairions

- 5 Groupe scolaire Les Clairions

Secteur Saint-Siméon

- 6 et 7 Groupe scolaire Saint-Siméon

Secteur Rosoires

- 8 Maternelle Rosoires
- 9 Élémentaire Rosoires

Secteur Sainte-Geneviève

- 10 Maternelle et élémentaire Courbet
- 11 Maternelle et élémentaire Renoir

Secteur Boussicats

- 12 Maternelle Henri-Matisse
- 13 Maternelle Brichères
- 14 Élémentaire Boussicats - site *Théodore-de-Bèze*
- 15 Élémentaire Boussicats - site *Pierre-et-Marie-Curie*

Laborde

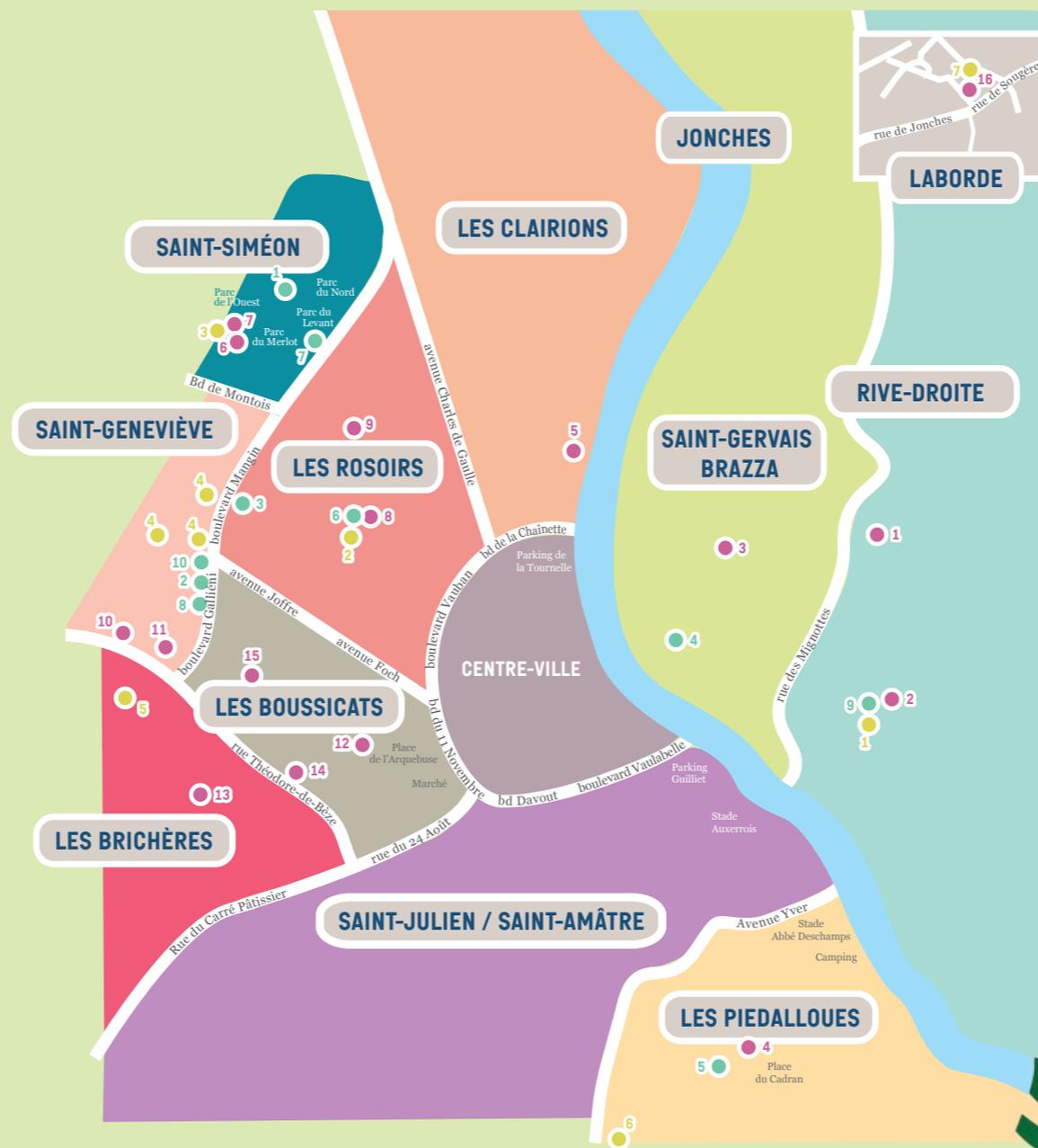
- 16 Groupe scolaire Laborde

PETITE ENFANCE

- 1 Crèche associative « Les Lutins »
- 2 Crèche familiale Mutualiste de l'Auxerrois
- 3 Crèche Interhospitalière
- 4 Multi-accueil associatif « Cabriole »
- 5 Multi-accueil « Les Loupiots »
- 6 Multi-accueil des Rosoires
- 7 Multi-accueil associatif « Ribambelle » LRG
- 8 Halte-garderie « Les Acrobates »
- 9 Multi-accueil Rive-Droite
- 10 Relais Dauphin

CENTRES DE LOISIRS

- 1 Centre de loisirs Rive Droite
- 2 Centre de loisirs des Rosoires
- 3 Centre de loisirs « Maison des Enfants »
- 4 Centre de loisirs Sainte Geneviève
- 5 Centre de loisirs des Brichères
- 6 Centre de loisirs « Les Gullivert »
- 7 Centre de loisirs de Laborde (PLPB)



ÉCOLES PUBLIQUES

- 1 Maternelle Temple
- 2 Élémentaire Martineau-des-Chesnez
- 3 Groupe scolaire Paris
- 4 Maternelle et élémentaire Jean-Zay

PETITE ENFANCE

- 1 Multi-accueil du Pont
- 2 Crèche Kiehlmann



LA PETITE ENFANCE

Les modes d'accueil petite enfance ont une double vocation : permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et temps libre et aux enfants de s'éveiller et de s'épanouir dans un environnement sécurisant. Les parents peuvent choisir, en fonction de leurs contraintes, de leur préférence ou des besoins de leur enfant, entre l'accueil en structure collective et l'accueil individuel chez une assistante maternelle.

LES MODES D'ACCUEIL

S'agissant de l'accueil collectif, les neuf crèches et multi-accueils d'Auxerre sont ouverts cinq jours par semaine en journées continues, avec des horaires variables selon les établissements. La halte-garderie a une amplitude d'ouverture moins grande mais elle propose également deux journées continues avec service de repas. Les structures peuvent proposer un « accueil régulier », basé sur un contrat passé avec la famille en fonction de ses besoins horaires et selon les règles et spécificités fixées par le règlement de l'établissement. Elles peuvent également proposer un « accueil occasionnel », lorsque les besoins sont plus ponctuels, moins réguliers ou non prévus à l'avance.

 Plus d'informations pages 9 à 13

S'agissant de l'accueil chez une assistante maternelle, il peut se faire selon deux modalités : le contrat passé directement entre la famille et une assistante maternelle, ou bien le principe de la crèche familiale.

 Plus d'informations pages 14 à 15



La Ville d'Auxerre contribue, avec la CAF et la MSA pour ses ressortissants, au financement de l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire communal et à celui du Relais d'Assistants Maternelles.



L'ACCUEIL EN STRUCTURE COLLECTIVE : CRÈCHE, MULTI-ACCUEIL, HALTE-GARDERIE

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS ET DES LIEUX ADAPTÉS

Les établissements d'accueil de la petite enfance sont agréés et contrôlés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et sont soumis au respect d'une réglementation nationale, afin d'assurer la sécurité des enfants.

Des professionnels de la petite enfance (puéricultrices, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance) assurent l'accueil des enfants. Des médecins et psychologues interviennent également.

Les structures accueillent généralement des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et disposent d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés, favorisant l'éveil et l'apprentissage de la vie en collectivité. Elles mettent en œuvre un projet d'établissement comprenant un projet éducatif et social.

Ce projet comprend dans ses objectifs l'intégration des enfants en situation de handicap, avec une extension de l'accueil possible jusqu'à 5 ans révolus. Si la structure a la capacité d'assurer à l'enfant un accueil adapté à ses besoins (personnel, locaux, matériel...), un projet d'accueil individualisé devra être établi pour en préciser les modalités.

L'INSCRIPTION

Pour obtenir une place en accueil régulier, il faudra procéder à une **pré-inscription**, c'est-à-dire une inscription sur liste d'attente. Celle-ci ne vaut pas admission, vous serez recontacté si une place se libère pour votre enfant.

Pour un accueil occasionnel vous devez vous rapprocher de l'établissement souhaité pour connaître les possibilités.

Dans tous les cas, si vous obtenez une place vous devrez procéder alors à l'inscription et fournir la liste des documents demandés par la structure. **Une période d'adaptation** sera ensuite nécessaire, pendant laquelle le temps d'accueil de votre enfant augmentera de façon progressive. C'est une

transition indispensable qui vous permettra d'échanger avec l'équipe sur les habitudes de votre enfant et qui lui permettra de se familiariser avec un nouvel environnement.

PENSEZ À ANTICIPER !

LES TARIFS

A Auxerre, toutes les structures collectives, municipales ou non, appliquent le même barème fixé chaque année civile par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Il s'agit d'un tarif horaire basé sur les ressources du foyer et le nombre d'enfants à charge, qui comprend l'accueil mais aussi l'alimentation et le change. Par exemple en 2017, le tarif horaire varie de 0,40 € à 2,92 € selon les ressources pour une famille ayant un enfant à charge.

ESTIMEZ LE COÛT D'UNE HEURE D'ACCUEIL EN FONCTION DE VOS RESSOURCES SUR LE SITE INTERNET DE LA CAF WWW.MON-ENFANT.FR

A noter : Sous certaines conditions une aide à la garde d'enfants pour les parents isolés qui reprendraient une activité professionnelle peut être sollicitée auprès de Pôle Emploi. Par ailleurs une partie des frais de garde fait l'objet d'un crédit d'impôt.



LE FONCTIONNEMENT

Chaque établissement possède un règlement de fonctionnement spécifique remis aux parents au moment de l'inscription. Par ailleurs chaque établissement fixe ses périodes de fermeture : toutes les structures à l'exception de la crèche inter-hospitalière sont fermées deux à quatre semaines au mois d'août et 1 semaine pendant les vacances de Noël, ainsi qu'une ou deux journées pour certains ponts ou pour permettre la tenue de journées pédagogiques. Renseignez-vous lors de l'inscription !





CRÈCHE KIEHLMANN	MULTI-ACCUEIL DU PONT	MULTI-ACCUEIL DES ROSOIRS	MULTI-ACCUEIL RIVE-DROITE	HALTE-GARDERIE LES ACROBATES
1 ruelle Kiehlmann Tél. : 03 86 52 11 16	1 rue Courtillière Tél. : 03 86 52 20 20	13 rue de la Tour d'Auvergne Tél. : 03 86 42 79 73	Pôle Rive-Droite 16-18 avenue de la Résistance Tél. : 03 86 18 02 75	78 avenue Delacroix Tél. : 03 86 52 37 41
Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30	Du lundi au vendredi 8h15 - 19h15	Du lundi au vendredi 7h45 - 18 heures	Du lundi au vendredi 7h45 - 18h15	Lundi et mercredi : 8h30-12 heures et 13h30-17 heures Mardi et Jeudi : 8h30 - 17heures Vendredi : 8h30-12 heures
Capacité : 55 places	Capacité : 13 places	Capacité : 18 places	Capacité : 20 places	Capacité : 20 places
Conditions d'admission : Obligations vaccinales Priorité aux Auxerrois	Conditions d' admission : Obligations vaccinales - Priorité aux Auxerrois et habitants de la Communauté de l'auxerrois			
RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS AU GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE Tél. : 03 86 72 48 69 - Email : petite.enfance@auxerre.com				RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE Tél : 03 86 52 37 41 Email : haltelesacrobates@auxerre.com



MULTI-ACCUEIL LES LOUPIOTS	CRÈCHE LES LUTINS	MULTI-ACCUEIL RIBAMBELLE	MULTI-ACCUEIL CABRIOLE	CRÈCHE INTER-HOSPITALIÈRE
<p>3 place du Cadran Tél. : 03 86 51 46 70 Email : loupis@mfbsam.fr</p> <p>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30</p> <p>Capacité : 20 places</p>	<p>13 allée Heurtebise Tél. : 03 86 46 27 99 Email : leslutins085@orange.fr</p> <p>Du lundi au jeudi : 7h30 - 18h30 vendredi : 7h30 - 18 heures</p> <p>Capacité : 18 places</p>	<p>Boulevard de Montois Tél. : 03 86 46 38 72 Email : creche-ribambelle@orange.fr</p> <p>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30</p> <p>Capacité : 20 places</p>	<p>18 rue Etienne-Dolet Tél. : 03 86 46 70 62 Email : association.cabriole@orange.fr</p> <p>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h15</p> <p>Capacité : 17 places</p>	<p>46 rue de Fleurus Tél. : 03 86 46 68 36 Email : creche.interhospitaliere@wanadoo.fr</p> <p>Du lundi au vendredi 6 heures - 22 heures</p> <p>Capacité : 83 places</p>
<p>Gestion par la Mutualité Française Bourguignonne</p>	<p>Gestion par une association de parents bénévoles</p>	<p>Gestion par l'association LRG Ribambelle</p>	<p>Gestion par une association de parents bénévoles</p>	<p>GCS crèche inter-hospitalière (qui regroupe le Centre hospitalier d'Auxerre, le centre hospitalier spécialisé de l'Yonne et la maison départementale de retraite de l'Yonne)</p>
<p>Conditions d'admission : Obligations vaccinales Priorité aux Auxerrois et habitants de la Communauté de l'Auxerrois</p>				<p>Conditions d'admission : Obligations vaccinales 80% des places sont réservées au personnel hospitalier</p>
<p>RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE DE L'ÉTABLISSEMENT</p>				



L'ACCUEIL CHEZ UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

LA CRÈCHE FAMILIALE MUTUALISTE DE L'AUXERROIS

Agés de 10 semaines à 3 ans révolus, les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles salariées de la crèche et encadrées par une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière. Des ateliers d'éveil sont organisés régulièrement avec une animatrice pour une approche en douceur de la collectivité. La crèche familiale est agréée et contrôlée par la protection maternelle et infantile (PMI) et répond à une réglementation spécifique. La facturation est basée sur un tarif horaire fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et variable selon les ressources et la composition de la famille. Par exemple en 2017, pour une famille ayant un enfant à charge, le tarif horaire varie de 0,34€ à 2,43€ selon les ressources.



Accueil des enfants du lundi au vendredi de 7 heures à 18 h 30.

Priorité aux Auxerrois et aux habitants de la Communauté de l'Auxerrois.

La crèche familiale emploie des assistantes maternelles domiciliées au sein des quartiers Sainte-Geneviève, Saint-Siméon, Rosoirs et Brichères.

Les bureaux de la crèche sont situés au 74 avenue Delacroix à Auxerre.

Ils sont ouverts :

- le lundi : de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 18h30
- le mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Tél : 03 86 46 10 46

E-mail : crechefamiliale-auxerre@mfbsam



L'ACCUEIL PAR UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) INDIVIDUEL(LE)

L'assistant(e) maternel(le), titulaire d'un agrément délivré par la protection maternelle et infantile (PMI), service du Conseil départemental, est employé(e) par les parents et donc salarié(e) de la famille. Les parents doivent lui établir un **contrat de travail** et lui verser une **rémunération**. Ils sont assujettis à la réglementation du code de travail et à la convention collective nationale de travail des assistants maternels.

Les familles qui souhaitent embaucher un(e) assistant(e) maternel(le) pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans peuvent recevoir, sous certaines conditions, une allocation de la CAF qui varie selon les ressources et l'âge de l'enfant gardé.

ESTIMEZ LE MONTANT DE VOTRE ALLOCATION PAJE SUR LE SITE DE LA CAF WWW.MON-ENFANT.FR

POUR TROUVER UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) :

www.yonne-assmat.org
www.mon-enfant.fr
Relais Dauphin

LE RELAIS DAUPHIN est un relais d'assistant(es) maternel(les). C'est un espace d'information pour les familles, qui propose un soutien et un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil et dans l'embauche d'une assistante maternelle (rédaction du contrat de travail par exemple).

Des activités d'éveil et de socialisation assurées par des animatrices professionnelles de la petite enfance y sont également proposées aux enfants, sous la responsabilité de leur assistante maternelle.

RELAIS DAUPHIN

78 avenue Delacroix
Tél : 06 14 08 15 71
E-mail : ram-dauphin@mfbsam.fr

Permanences téléphoniques, les lundis et vendredis de 15 à 17 heures, les mardis et jeudis de 14 à 15 heures, les mercredis de 11 à 12 heures. **Accueil sur rendez-vous.**



LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

INSCRIPTION

L'inscription des enfants à l'école s'effectue :

En mairie centrale

au service @ccueil - formalités • Tél. 03 86 72 43 00.
(jours et horaires p.47).

L'inscription doit être réalisée par au moins un des parents
ou par un substitut parental.



PÉRIODE D'INSCRIPTION :

- Année en cours : inscriptions toute l'année
- Année scolaire 2018-2019, les dates précises seront communiquées ultérieurement via le site de la Ville, par affichage et par le biais de l'école de votre enfant.

Sont uniquement concernés par les inscriptions scolaires les primo-arrivants, c'est-à-dire les enfants qui :

- entrent en première année d'école maternelle ou élémentaire,
- changent d'école en cours de scolarité,
- arrivent à Auxerre.



POUR TOUTE INSCRIPTION

Présenter le dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet auxerre.com) accompagné des documents suivants :

- le ou les **livret(s) de famille originaux** et leurs photocopies,
- le **carton de santé** (DTCP)
- un **certificat de radiation** en cas de changement d'école,
- un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois,
- pour les parents séparés, une copie de l'extrait de la **décision judiciaire** ou une **attestation sur l'honneur** fixant la résidence de l'enfant et précisant l'exercice de l'autorité parentale,
- pour les parents divorcés, une **copie du jugement**.

Un dossier incomplet ne peut être pris en compte.
Le dossier doit obligatoirement être enregistré en mairie.

DÉROGATIONS ÉCOLES :

Pour toute demande d'inscription dans une école autre que celle du secteur, présenter en plus des documents précédents :

- un **courrier de motivation**,
- en cas de garde de l'enfant, une **copie de l'attestation d'agrément** ou une attestation sur l'honneur accompagnée de la photocopie d'un justificatif de domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Et pour les parents **résidant hors d'Auxerre**, présenter :

- un courrier motivant la demande,
- une dérogation signée du maire de la commune de résidence.

L'imprimé est à retirer en même temps que le dossier.

SECTEUR CENTRE-VILLE

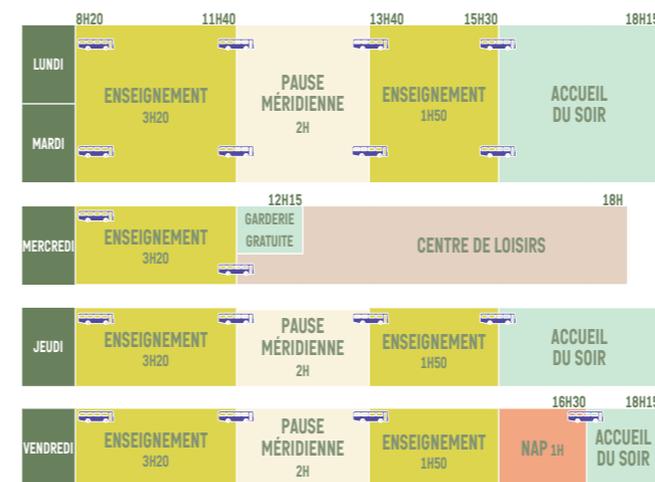
MATERNELLE DU TEMPLE

DIRECTRICE : MME CHARIFI-ALAOU

12 rue Marcelin-Berthelot

Tél. : 03 86 52 31 08 - Email : 0890424c@ac-dijon.fr

• 2 classes



RESTAURANT SCOLAIRE MARTINEAU

6, rue Saint-Mamert - Tél. : 03 86 51 23 70

Coordination temps périscolaires

Tél. : 06 66 81 34 50

Transport scolaire

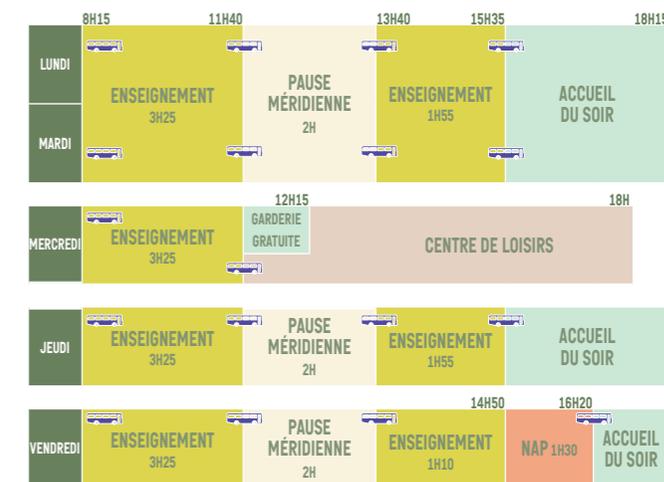
ÉLÉMENTAIRE MARTINEAU-DES-CHESNEZ

DIRECTRICE : MME MAURICE

9 rue Martineau-des-Chesnez

Tél. : 03 86 52 75 35 - Email : 0890413r@ac-dijon.fr

• 4 classes



CENTRE DE LOISIRS DES BRICHÈRES (LIAISON EN BUS DU MERCREDI MIDI)

41 boulevard Lyautey - Tél. : 03 86 51 49 37 - Email : cl.bricherres@auxerre.com



SECTEUR CENTRE-VILLE SUITE

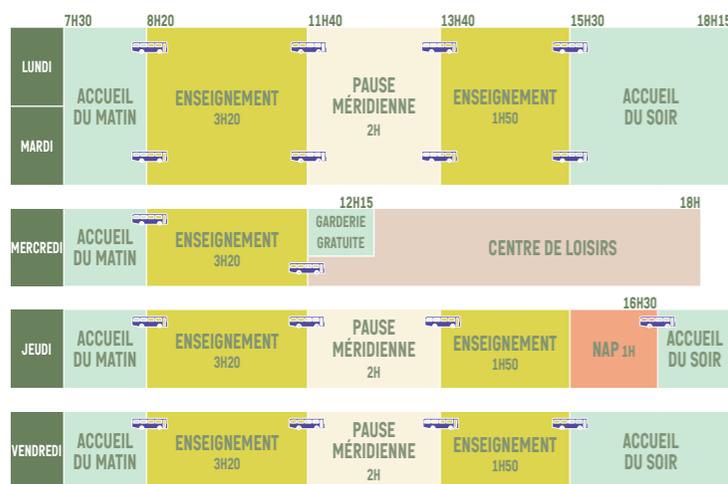
MATERNELLE JEAN-ZAY

DIRECTRICE : MME BUCH

40 rue Saint-Pélerin

Tél. : 03 86 52 79 55 - Email : o890423b@ac-dijon.fr

► 4 classes



RESTAURANT SCOLAIRE PONT

40 rue Saint-Pélerin - Tél. : 03 86 52 62 88

Coordination temps périscolaires
Tél. : 06 66 81 34 14

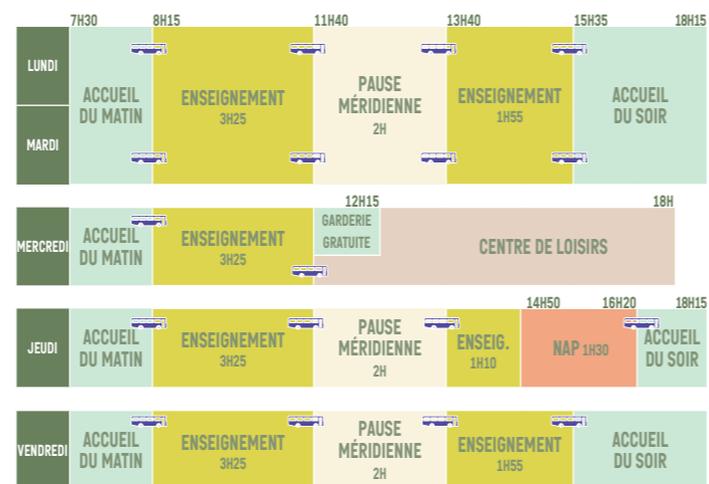
ÉLÉMENTAIRE JEAN-ZAY

DIRECTEUR : M. DEMORY

61 rue du Pont

Tél. : 03 86 52 13 83 - email : o890403e@ac-dijon.fr

► 6 classes



CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE

(LIAISON EN BUS DU MERCREDI MIDI)

16-18 avenue de la Résistance

Tél./fax : 03 86 46 73 91

Email : cl.rivedroite@auxerre.com



GROUPE SCOLAIRE DE PARIS

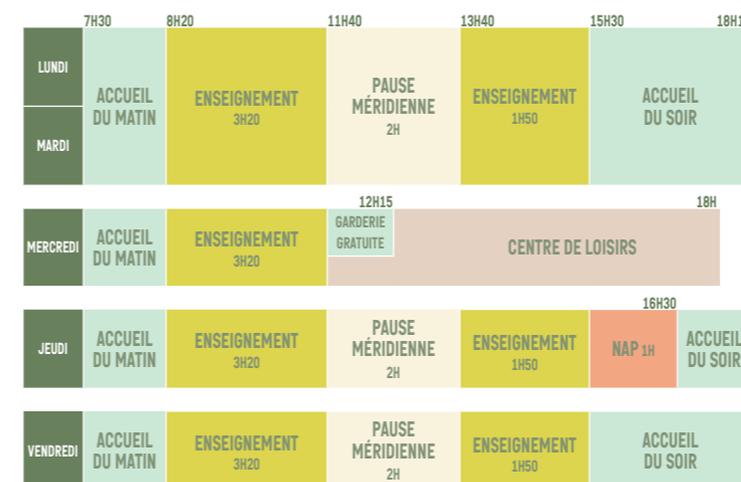
DIRECTRICE : MME VIRY

Email : o890490z@ac-dijon.fr

MATERNELLE DE PARIS

Adresse : 78 rue de Paris - Tél. : 03 86 52 73 16

► 2 classes



RESTAURANT SCOLAIRE PARIS

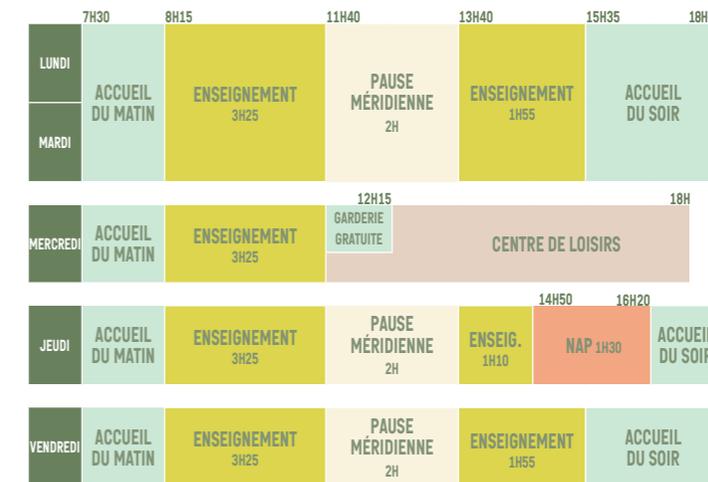
1 bis rue du 4-Septembre - Tél. : 03 86 51 16 42

Coordination temps périscolaires
Tél. : 06 66 81 34 73

ÉLÉMENTAIRE DE PARIS

12 rue Dampierre - Tél. : 03 86 52 09 95

► 4 classes



CENTRE DE LOISIRS MAISON DES ENFANTS

(LIAISON EN BUS DU MERCREDI MIDI)

6 boulevard de Montois - Saint-Siméon

Tél./fax : 03 86 46 67 78

Email : cl.maisondesenfants@auxerre.com



GROUPE SCOLAIRE DE BRAZZA

DIRECTRICE : MME MERCUZOT

16 rue de Brazza

Email : o89o399a@ac-dijon.fr



GROUPE SCOLAIRE DES CLAIRIONS

DIRECTEUR : M. DELON

Email : o89o4oob@ac-dijon.fr

MATERNELLE BRAZZA

Tél. : 03 86 46 14 72

3 classes

	7H30	8H20	11H40	13H40	15H30	18H15
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50		ACCUEIL DU SOIR
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50		ACCUEIL DU SOIR
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	ACCUEIL DU SOIR
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50		ACCUEIL DU SOIR

ÉLÉMENTAIRE BRAZZA

Tél. : 03 86 46 32 74

5 classes

	7H30	8H15	11H40	13H40	15H35	18H15
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55		ACCUEIL DU SOIR
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55		ACCUEIL DU SOIR
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	ACCUEIL DU SOIR
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55		ACCUEIL DU SOIR

MATERNELLE DES CLAIRIONS

1 rue de la Maladière - Tél. : 03 86 46 96 45

2 classes

	7H30	8H20	11H40	13H40	15H30	18H15
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50		ACCUEIL DU SOIR
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50		ACCUEIL DU SOIR
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	ACCUEIL DU SOIR
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50		ACCUEIL DU SOIR

ÉLÉMENTAIRE DES CLAIRIONS

53 avenue des clairions - Tél. : 03 86 46 42 52

4 classes

	7H30	8H15	11H40	13H40	15H35	18H15
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55		ACCUEIL DU SOIR
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55		ACCUEIL DU SOIR
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	ACCUEIL DU SOIR
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55		ACCUEIL DU SOIR

RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (EN BUS)

5 rue des Fontenottes - Tél. : 03 86 46 47 61

Coordination temps périscolaires
Tél. : 06 21 38 61 08

CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE

(LIAISON EN BUS DU MERCREDI)

16-18 avenue de la Résistance - Tél./fax : 03 86 46 73 91
Email : cl.rivedroite@auxerre.com

RESTAURANT SCOLAIRE DES CLAIRIONS

53 avenue des Clairions - Tél. : 03 86 46 23 66

Coordination temps périscolaires
Tél. : 06 66 81 35 79

CENTRE DE LOISIRS MAISON DES ENFANTS (LIAISON EN BUS DU MERCREDI)

6 boulevard de Montois - Saint-Siméon - Tél./fax : 03 86 46 67 78
Email : cl.maisondesenfants@auxerre.com



SECTEUR BRICHÈRES/BOUSSICATS

MATERNELLE BRICHÈRES

DIRECTRICE : MME GATHÉLIER-PETIT

Adresse : 38 boulevard Lyautey

Tél. : 03 86 52 39 08 - Email : 0890417v@ac-dijon.fr

3 classes

	7H45	8H30	11H50	13H50	15H40	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS 18H		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	CENTRE DE LOISIRS 16H40 18H30

Coordination N.A.P. Brichères
Tél. : 06 07 12 91 47

MATERNELLE HENRI-MATISSE

DIRECTEUR : M. DIMEY

Adresse : 27 avenue Hoche

Tél. : 03 86 52 33 74 - Email : 0890415t@ac-dijon.fr

3 classes

	7H45	8H30	11H50	13H50	15H40	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	ACCUEIL DU SOIR	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	ACCUEIL DU SOIR	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS 18H		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	ACCUEIL DU SOIR	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	ACCUEIL DU SOIR 16H40 18H30

Coordination N.A.P. Henri-Matisse
Tél. : 07 60 57 45 07



SECTEUR BRICHÈRES/BOUSSICATS

GROUPE SCOLAIRE DES BOUSSICATS

DIRECTRICE : MME DELAGOUTTE

Email : 0890398z@ac-dijon.fr

10 classes

PIERRE-ET-MARIE-CURIE DU CP AU CE1

15 bis rue Pierre-et-Marie-Curie

Tél. : 03 86 52 38 13

	7H30	8H30	11H55	13H55	15H50	18H/18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS 18H		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS 15H05 16H35

Coordination N.A.P. Pierre et Marie Curie
Tél. : 07 60 57 45 07

RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE-CURIE (EN BUS)

15 bis rue P.-et-M.-Curie - Tél. : 03 86 52 65 77



THÉODORE-DE-BÈZE DU CE2 AU CM2

26 rue Théodore-de-Bèze

Tél. : 03 86 51 26 19 ou 03 86 52 56 68

	7H30	8H15	11H40	13H40	15H35	17H45/18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS 18H		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS 14H50 16H20

Coordination N.A.P. Théodore-de-Bèze
Tél. : 06 07 12 91 47

CENTRE DE LOISIRS DES BRICHÈRES

(LIAISON EN BUS DU MERCREDI MIDI)

41 boulevard Lyautey -

Tél. : 03 86 51 49 37 - Email : cl.bricherer@auxerre.com

GROUPE SCOLAIRE DE LABORDE

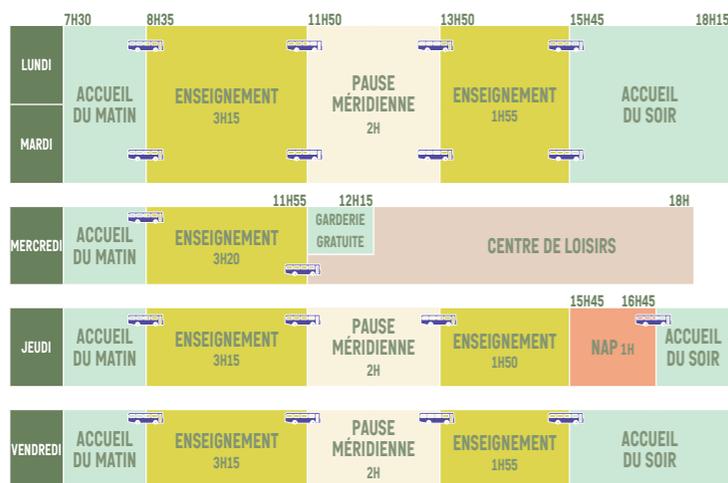
DIRECTRICE : MME BILLIAT

Adresse : 2 rue Curly, Laborde

Tél. : 03 86 46 60 24 - Email : o890428g@ac-dijon.fr

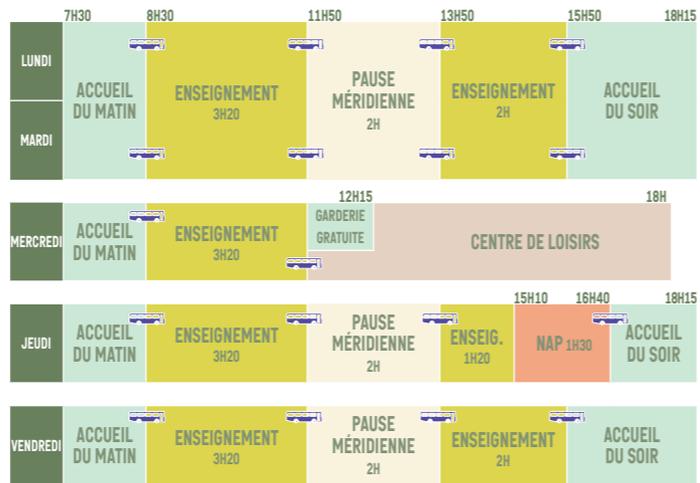
MATERNELLE LABORDE

1 classe



ÉLÉMENTAIRE LABORDE

3 classes



RESTAURANT SCOLAIRE LABORDE

Rue Georges-Mothéré - Tél. : 03 86 46 76 96

Coordination temps périscolaires

Tél. : 06 66 81 36 99

CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE (LIAISON EN BUS DU MERCREDI MIDI)

16-18 avenue de la Résistance - Tél./fax : 03 86 46 73 91

Email : cl.rivedroite@auxerre.com

SECTEUR PIEDALLOUES

MATERNELLE PIEDALLOUES

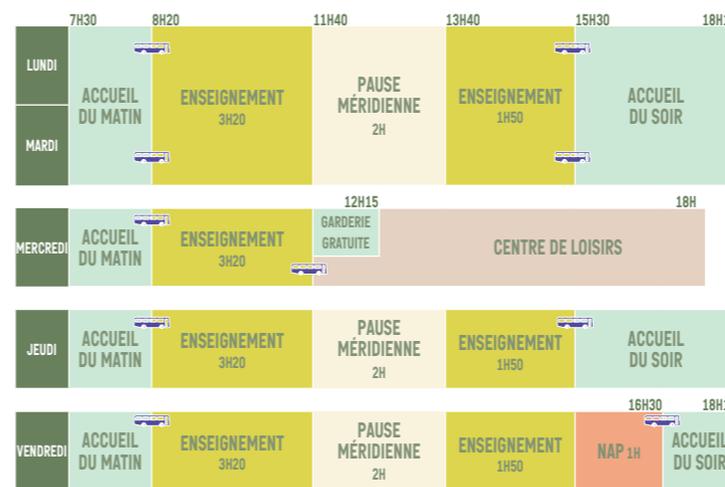
DIRECTRICE : MME KELLER

Adresse : Rue d'Alsace

Tél. : 03 86 52 31 95

Email : o891079p@ac-dijon.fr

4 classes



ÉLÉMENTAIRE PIEDALLOUES

DIRECTRICE : MME COSTAL

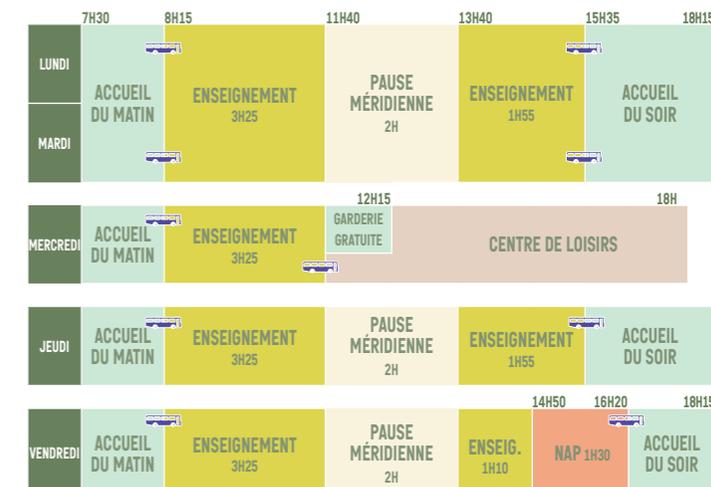
Place de l'Île-de-France (haut)

Rue d'Alsace (bas)

Tél. : 03 86 51 18 70 - 03 86 51 44 05

Email : o89106ou@ac-dijon.fr

7 classes



Coordination temps périscolaires

Tél. : 06 66 81 37 10

RESTAURANT SCOLAIRE PIEDALLOUES

Place de l'Île-de-France - Tél. : 03 86 52 64 14

CENTRE DE LOISIRS DES BRICHÈRES (LIAISON EN BUS DU MERCREDI MIDI)

41 boulevard Lyautey - Tél. : 03 86 51 49 37 - Email : cl.bricherres@auxerre.com

SECTEUR RIVE-DROITE

MATERNELLE RIVE-DROITE

DIRECTRICE : MME PILLOT

Rue Charles-de-Foucault

Tél. : 03 86 46 88 74 - Email : o890425d@ac-dijon.fr

3 classes

	7H30	8H20	11H40	13H40	15H30	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	CENTRE DE LOISIRS

Coordination N.A.P.
Tél. : 06 66 81 33 85

RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (EN BUS)

5 rue des Fontenottes - Tél. : 03 86 46 47 61

CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE

16-18 avenue de la Résistance

Tél./fax : 03 86 46 73 91

Email : cl.rivedroite@auxerre.com

MATERNELLE DES MIGNOTTES

DIRECTRICE : MME HOMMET

5 rue des Fontenottes

Tél. : 03 86 46 81 98 - Email : o890048u@ac-dijon.fr

3 classes

	7H30	8H30	11H50	13H50	15H40	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	CENTRE DE LOISIRS

 Transport scolaire



ÉLÉMENTAIRE RIVE-DROITE

DIRECTRICE : MME GOBILLOT

28 Avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 94 00 42 - Email : o890414s@ac-dijon.fr

11 classes

	7H30	8H15	11H40	13H40	15H35	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	CENTRE DE LOISIRS



SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

MATERNELLE RENOIR

DIRECTRICE : MME BOIVIN

6 avenue Courbet

Tél. : 03 86 46 33 64 - Email : o890095v@ac-dijon.fr

► 4 classes

	8H30	11H50	13H50	15H40	18H30
LUNDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS
MARDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS
MERCREDI	ENSEIGNEMENT 3H20		GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS	
JEUDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H CENTRE DE LOISIRS

RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

4 avenue Courbet - Tél. : 03 86 46 26 96

ÉLÉMENTAIRE RENOIR

DU CP AU CM2

DIRECTRICE : MME GOBIER

4 avenue Courbet

Tél. : 03 86 94 00 18 - Email : o890094u@ac-dijon.fr

► 4 classes

	8H15	11H40	13H40	15H35	17H45/18H30
LUNDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
MARDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
MERCREDI	ENSEIGNEMENT 3H25		GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS	
JEUDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30 ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS

Coordination N.A.P. Renoir

Tél. : 06 66 81 34 49



MATERNELLE COURBET

DIRECTRICE : MME GUILMIN

12 rue Fragonard

Tél. : 03 86 46 33 70 - Email : o890847m@ac-dijon.fr

► 3 classes

	8H30	11H50	13H50	15H40	18H30
LUNDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS
MARDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS
MERCREDI	ENSEIGNEMENT 3H20		GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS	
JEUDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ENSEIGNEMENT 3H20		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H CENTRE DE LOISIRS

Coordination N.A.P. Courbet

Tél. : 06 66 81 35 83

ÉLÉMENTAIRE COURBET

DU CP AU CM2

DIRECTEUR : M. MIRKOVIC

12 avenue Courbet

Tél. : 03 86 94 00 40 - Email : o89086ob@ac-dijon.fr

► 8 classes

	8H15	11H40	13H40	15H35	17H45/18H30
LUNDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
MARDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
MERCREDI	ENSEIGNEMENT 3H25		GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS	
JEUDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ENSEIGNEMENT 3H25		PAUSE MÉRIDIDIENNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30 ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE

Bureau - Le Kiosque

6 rue Renoir - Tél./fax : 03 86 46 86 72

Email : cl.saintegenevieve@auxerre.com





GROUPE SCOLAIRE DES ROSOIRS

DIRECTRICE : MME FÈVRE

MATERNELLE DES ROSOIRS

13 bis rue de la Tour-d'Auvergne - Tél. : 03 86 46 35 04
Email : 0891250a@ac-dijon.fr

5 classes, dont 1 classe toute petite section

	7H45	8H30	11H50	13H50	14H35	16H25	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	GARDERIE GRATUITE 0H45	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	GARDERIE GRATUITE 0H45	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS			18H
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	NAP 0H45	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	GARDERIE GRATUITE 0H45	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	

Coordination N.A.P. (élémentaire)
Tél. : 06 66 81 35 64

RESTAURANT SCOLAIRE ROSOIRS

19 rue de la Tour-d'Auvergne - Tél. : 03 86 46 29 36

ÉLÉMENTAIRE DES ROSOIRS

4 rue Jules-Verne - Tél. : 03 86 46 33 12
Email : 0891240p@ac-dijon.fr

7 classes

*Classe cham (classes à horaires aménagés musique) aux Rosoirs
Toutes les classes de Cycle 3 y participent en partenariat
avec le Conservatoire (ouvert à tous).*

	7H30	8H15	11H40	13H40	15H35	17H45/18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	

CENTRE DE LOISIRS DES ROSOIRS

15 rue de la Tour-d'Auvergne
Tél./fax : 03 86 46 70 35
Email : cl.rosoirs@auxerre.com

GROUPE SCOLAIRE SAINT-SIMÉON

DIRECTRICE : MME MAUDOU

MATERNELLE SAINT-SIMÉON

1 allée de la Colémine - Tél. : 03 86 46 78 76
Email : 0890945u@ac-dijon.fr

5 classes

	7H45	8H20	11H40	13H40	15H30	18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	NAP 1H	CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H20	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H50	CENTRE DE LOISIRS	

NOUVEAU

UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
EN MATERNELLE
POUR ENFANTS AUTISTES



ÉLÉMENTAIRE SAINT-SIMÉON

9 allée de la Colémine - Tél. : 03 86 94 00 45

8 classes

	7H45	8H15	11H40	13H40	15H35	17H45/18H30
LUNDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MARDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	
MERCREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	12H15 GARDERIE GRATUITE	CENTRE DE LOISIRS		
JEUDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIG. 1H10	NAP 1H30	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS
VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT 3H25	PAUSE MÉRIDIANNE 2H	ENSEIGNEMENT 1H55	ACCUEIL DU SOIR OU CENTRE DE LOISIRS	

RESTAURANT SCOLAIRE MARIE-NOËL
3 allée de la Colémine Tél. : 03 86 46 60 55

Coordination N.A.P.
Tél. : 06 66 81 33 86

CENTRE DE LOISIRS MAISON DES ENFANTS
6 boulevard de Montois - Tél./fax : 03 86 46 67 78
Email : cl.maisondesenfants@auxerre.com

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

SAINTE-MARIE

14 rue de la Fraternité
Directrice : Mme Jégoudez - 15 classes
sainte-marie.auxerre@wanadoo.fr
Tél. : 03 86 52 10 40 / 03 86 51 23 08

SAINTE-THÉRÈSE

6 boulevard de Montois
Directrice : Mme Brunot - 12 classes
ecole_ste_therese@yahoo.fr
Tél. : 03 86 52 01 16



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les onze restaurants scolaires de la Ville accueillent les enfants de toutes les écoles publiques d'Auxerre. Dans cinq restaurants, les enfants d'élémentaire bénéficient d'un self, avec choix dirigé, garantissant l'équilibre alimentaire.

La ville d'Auxerre a défini précisément la qualité de la prestation demandée à la société de restauration ELIOR qui prépare chaque jour les repas à la cuisine centrale. Les repas sont ensuite acheminés en liaison froide dans chaque restaurant.

LES ENJEUX :

- › Satisfaire les besoins nutritionnels de tous les convives par des menus équilibrés dans le respect de la réglementation et des recommandations applicables (par des grammages adaptés, moins de sel, moins de sucre, moins de graisse....)
- › Intégrer une perspective d'environnement durable :
 - mise en place d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans tous les restaurants scolaires
 - réduction des déchets (tri, compostage...)
- › Poursuivre l'amélioration qualitative

LA QUALITÉ :

- › Des produits sous signes officiels de qualité (label rouge, critères qualité certifiés...) pour les denrées conventionnelles,
- › Un approvisionnement responsable : des produits de qualité (bio, autres signes officiels de qualité et labels), de proximité et de saison,
- › Des produits issus de l'agriculture biologique à tous les repas ; ils représentent 40 % des composants utilisés pour la fabrication des repas,
- › Un service de viande AB tous les dix repas, du pain AB deux fois par semaine,
- › 60 % des produits proviennent des circuits courts,
- › Des recettes adaptées à la qualité des denrées utilisées, et toujours, des repas festifs, des repas à thème, des pique-niques aux beaux jours.

Cuisine centrale - 17 rue du Colonel-Rozanoff
Tél : 03 86 42 98 99 Fax : 03 86 42 96 97
Horaires d'ouverture : de 9 à 16 heures (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

les menus sont téléchargeables sur le site de la ville



LES NAP (NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Les NAP ont lieu le jeudi ou le vendredi selon les écoles, dès la fin de la classe et durant 1h30 pour les élémentaires et 1 heure pour les maternelles.

Il s'agit d'un temps gratuit, non-obligatoire et ouvert à tous les enfants inscrits.

Les enfants pratiquent des activités culturelles, artistiques ou sportives au sein de l'école ou dans des structures de proximité. Les groupes sont constitués par niveau et les enfants ne choisissent pas les activités afin de garantir la découverte de tous les ateliers proposés.

Un enfant inscrit doit fréquenter de manière assidue les séances de NAP chaque semaine et ne pourra partir avant la fin de la séance.

Toute nouvelle inscription aux NAP prendra effet au retour des vacances qui suivent la demande d'inscription.

AVANT ET APRÈS LA CLASSE

LES ACCUEILS DU MATIN :

Les accueils du matin concernent les enfants de maternelle et d'élémentaire et garantissent un temps d'accueil calme avant le début de la classe.

LES ACCUEILS DU SOIR MATERNELS :

Les accueils du soir débutent dès la fin de la classe et après les NAP. Il s'agit d'un temps de jeux libres où les enfants peuvent prendre leur goûter (*fourni par les parents*) puis effectuer toutes sortes d'activités encadrées par les animateurs.

LES ACCUEILS DU SOIR ÉLÉMENTAIRES :

Les accueils du soir élémentaires débutent dès la fin de la classe et après les NAP. Il s'agit d'un temps où les enfants peuvent prendre leur goûter (*fourni par les parents*) puis faire leurs devoirs dans un cadre adapté.

Pendant les temps d'accueil, les parents peuvent venir chercher leurs enfants à tout moment.

NAP LE JEUDI SECTEUR « NORD »

Laborde
Rosoirs
Clairions
Paris
St-Siméon
Brazza
Pont

NAP LE VENDREDI SECTEUR « SUD »

Rive-Droite
Boussicats
Brichères
Henri-Matisse
Piedalloues
Temple/Martineau
Courbet/Renoir

les plannings des NAP sont téléchargeables sur le site de la ville

INSCRIPTIONS/TARIFICATIONS

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE, LES ACCUEILS MATIN ET SOIR, LES NAP ET LES CENTRES DE LOISIRS :

L'inscription ou la réinscription est obligatoire chaque année en mairie centrale (horaires et coordonnées p. 47) ou via le portail famille.

Pour cela remplir le dossier d'inscription à retirer en mairie ou sur le site de la ville accompagné des documents suivants :

- une photocopie de l'attestation de paiement ou non-paiement de la CAF ou de la MSA du mois en cours mentionnant le quotient familial
- si vous n'avez pas de quotient familial fournir, aussi une photocopie de l'avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015)
- un RIB (pour le prélèvement automatique)
- pour les parents séparés, une copie de l'extrait de la décision judiciaire ou une attestation sur l'honneur fixant la résidence de l'enfant et précisant l'exercice de l'autorité parentale,
- pour les centres de loisirs une attestation d'assurance en responsabilité civile extrascolaire en cours de validité et à renouveler à la date d'échéance.

Un agenda prévisionnel sera communiqué au moment de l'inscription. Celui-ci devra être impérativement respecté et pourra être modifié le mois précédent pour la restauration scolaire et la semaine précédente pour les accueils du matin et du soir.

Les tarifs sont basés sur le quotient familial :

Pour les parents ne fournissant pas leurs revenus, les tarifs maximums seront appliqués.

Quotient familial (en €)	Tarif repas		Tarif accueil du soir			
	tranche	prix	tranche	ponctuel	mensuel (à partir de 6 fréquentations)	matin
1 à 199	1	1,75 €				
200 à 299	2	2 €	1	1,50 €	8 €	
300 à 399	3	2,20 €				forfait
400 à 499	4	2,40 €				semaine
500 à 599	5	2,65 €	2	2,50 €	13 €	
600 à 649	6	2,90 €				
650 à 699	7	3,15 €				
700 à 749	8	3,40 €	3	3 €	18 €	2,60 €
750 à 849	9	3,65 €				par
850 à 949	10	3,85 €				activité
950 à 1049	11	4,10 €				
1050 à 1149	12	4,35 €	4	4 €	23 €	
Plus de 1150	13	4,60 €				
Hors commune (uniquement restauration)		5,05 €				
Organisme (foyer et famille d'accueil)		3,15 €				
Occasionnels enfants		5,10 €				

Tarifs (hors CLSH) susceptibles d'évoluer en janvier 2018

Tous les renseignements et les documents sont téléchargeables (dossiers, règlements...) sont disponibles sur le site internet www.auxerre.com rubrique vivre au quotidien/enfance.

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Votre enfant peut rencontrer des difficultés, nous vous proposons la possibilité de mettre en place un protocole d'accueil spécifique après concertation entre les parents et l'équipe éducative.



Les actions individuelles menées par le PRE sont variées et s'inscrivent dans le cadre d'un parcours individualisé de l'enfant et de l'adolescent sur différentes thématiques.



Le Programme de Réussite Éducative (PRE) porté par la Caisse des Écoles, s'adresse à des jeunes enfants de 2 à 16 ans habitant les quartiers (Rive-Droite, Brichères, Rosoirs, Saint-Siméon ou Sainte-Geneviève) ou étant scolarisés dans un établissement REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) identifiés comme présentant des signes de fragilité (scolaires, relationnels, psychologiques, physiques...). Un parcours individuel et personnalisé est construit pour chacun par l'équipe éducative. Les familles sont associées à la décision et accompagnées tout au long du parcours. Le dispositif vise une meilleure réussite scolaire et éducative, le bien-être et l'épanouissement personnel des jeunes.



L'inscription est immédiate, en revanche il convient d'être à jour de ses paiements (restauration scolaire, études, garderies, crèche, centres de loisirs...) pour pouvoir procéder aux inscriptions.

Un dossier incomplet ne peut être pris en compte

CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs de la ville d'Auxerre accueillent les enfants scolarisés de 3 ans révolus jusqu'à 12 ans.

Sont prioritaires : les enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre et la communauté de l'Auxerrois.

Les enfants non inscrits dans les écoles d'Auxerre et/ou habitant hors Auxerre et hors communauté de l'Auxerrois seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation auprès de la directrice du centre de loisirs.

Plusieurs accueils possibles :

- l'accueil périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi),
- et/ou l'accueil périscolaire du mercredi après-midi,
- et/ou l'accueil extrascolaire (vacances scolaires).

Ces temps d'accueil font l'objet d'une déclaration auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)/ pôle Jeunesse et Sports. Le décret n°2002-885 du 3 mai 2002 exige l'existence d'un projet éducatif pour les organisateurs d'Accueil Collectif de Mineurs.

Des activités de loisirs diversifiées respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants leur sont proposées sur la base du projet éducatif de la ville et du projet pédagogique proposé par l'équipe d'encadrement. Ce projet pédagogique et le règlement de fonctionnement sont à disposition des familles dans chaque structure.

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels diplômés.

1ère étape : l'inscription administrative des enfants se fait à la Mairie. L'inscription est obligatoire avant la venue de votre enfant dans l'un des centres de loisirs.

2ème étape : les réservations sont obligatoires dans les centres de loisirs dans la limite des places disponibles et dans le respect de la réglementation relative à l'encadrement.

Vous devez vous rendre au centre de loisirs de votre choix et compléter la grille de réservation mensuelle.



LES STRUCTURES MUNICIPALES

CENTRE DE LOISIRS LA MAISON DES ENFANTS DIRECTRICE : S.LUCOT	CENTRE DE LOISIRS LES BRICHÈRES DIRECTRICE : S.JACQUEMARD	CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE DIRECTRICE : N.MIGNON	CENTRE DE LOISIRS DES ROSOIRS DIRECTRICE : A.GALHARDO	CENTRE DE LOISIRS SAINTE GENEVIÈVE DIRECTRICE : C.ADRIFI
6 boulevard de Montois-Saint Siméon Tél/fax: 03 86 46 67 78 cl.maisondesenfants@auxerre.com PERISCOLAIRE Lundi, mardi, vendredi de 15h30 à 18h30 Jeudi de 16h30 à 18h30 Mercredi de 11h40 à 18 heures Ramassage bus possible à l'aller (pas de bus au retour) pour les écoles Saint-Siméon, Paris, Clairions Repas au restaurant scolaire Colette* Sans service repas : Accueil à partir de 13h30	41 boulevard Lyau tey Tél : 03 86 51 49 37 cl.bricher.es@auxerre.com PERISCOLAIRE Lundi, mardi, jeudi 15h30 à 18h30 Vendredi 16h30 à 18h30 Mercredi de 11h40 à 18 heures Ramassage bus possible à l'aller (pas de bus au retour) pour les écoles Pierre-Curie, Piedalloues, Temple/Martineau, Brichères, Henri-Matisse et Théodore-de-Bèze Repas au restaurant scolaire Pierre Curie* Sans service repas : Accueil à partir de 13h30	16-18 avenue de la Résistance Tél/fax : 03 86 46 73 91 cl.rivedroite@auxerre.com PERISCOLAIRE Lundi, mardi, jeudi de 15h35 à 18h30 Vendredi de 16h20 à 18h30 Mercredi de 11h40 à 18 heures Ramassage en bus possible à partir de 11h40 (pas de bus retour) pour les enfants des écoles Brazza, Jean-Zay, Rive-Droite, Laborde et Mignottes Repas au restaurant scolaires des Mignottes Sans service repas : Accueil à partir de 14 heures	5 rue de la Tour-d'Auvergne Tél/fax : 03 86 46 70 35 cl.rosoirs@auxerre.com PERISCOLAIRE Lundi, mardi, vendredi de 15h35 à 18h30 pour les élémentaires 16h25 à 18h30 pour les maternels Mercredi de 11h40 (11h50 pour les maternels) à 18 heures Repas au restaurant scolaire des Rosoirs* Sans service repas : Accueil à partir de 13h30	Bureau – Le Kiosque : 6 rue Renoir Tél/fax : 03 86 46 86 72 cl.saintegenevieve@auxerre.com PERISCOLAIRE Lundi, mardi, jeudi de 15h35 à 18h30 Vendredi de 16h20 à 18h30 Mercredi de 11h40 à 18 heures
VACANCES SCOLAIRES du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur réservation*	VACANCES SCOLAIRES du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur réservation*	VACANCES SCOLAIRES du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et 14 heures à 17h30 Pas de service de repas	VACANCES SCOLAIRES du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur réservation*	VACANCES SCOLAIRES du lundi au vendredi de 8h45 à 12 heures et de 14 à 18 heures Pas de service de repas

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION PEUT PRENDRE EN CHARGE LES ENFANTS À LA SORTIE DES ÉCOLES POUR EFFECTUER LE TRAJET ÉCOLE-CENTRE DE LOISIRS (VOIR CONDITIONS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE)

LES TARIFS SONT CONSULTABLES SUR WWW.AUXERRE.COM

Toute réservation de place(s) dans un centre de loisirs de la ville d'Auxerre fait l'objet d'une facturation des journées, 1/2 journées et repas si l'enfant(s) est (sont) absent (s).

En cas d'annulation, pour les mercredis (avec ou sans repas), vous devez prévenir le directeur du centre de loisirs la veille avant midi.

La ville d'Auxerre contribue, avec la CAF et la MSA pour ses ressortissants, au financement de l'ensemble des centres de loisirs situés sur le territoire communal et soutient leur développement en matière d'offre d'accueil dans le cadre d'un contrat « Enfance et Jeunesse »

* L'enfant ne sera accueilli sur le temps du repas du midi que s'il vient au centre de loisirs l'après-midi.



LES CENTRES DE LOISIRS NON MUNICIPAUX

CENTRE DE LOISIRS DU PATRONAGE LAÏQUE PAUL-BERT (PLPB)	CENTRE DE LOISIRS LES GULLI'VERT
<p>Bureau : 8 Passage Soufflot</p> <p>Tél : 03 86 51 01 46 / Fax : 03 86 51 16 63 plpb@wanadoo.fr Site : www.plpbauxerre.com</p>	<p>Club Vert - Les Montardoins, route de Vaux</p> <p>Tél : 03 86 72 09 78 Fax : 03 86 72 09 73 club.vert@orange.fr Site : www.clubvert.org</p>
<p>Centre de Laborde Rue Georges-Mothéré</p> <p>De 3 à 15 ans</p> <p>Les vacances scolaires (sauf à Noël) : accueil à la journée avec repas, ou demi-journée sans repas.</p>	<p>De 3 à 14 ans</p> <p>Le mercredi et lors des vacances scolaires de 7h45 à 18h15. Accueil à la journée ou demi-journée.</p> <p>Possibilité de restauration le midi.</p> <p>Possibilité de liaison en bus le mercredi midi pour les enfants de l'école des Piedalloues</p>

VIVE LE SPORT

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

STADE NAUTIQUE

83 avenue Yver
03 86 72 96 96

Les **TARIFS MUNICIPAUX** sont disponibles sur le site internet de la ville www.auxerre.com ou sur place

DIFFÉRENTES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES :

- les bébés nageurs**
renseignements baby club auxerrois
03 86 51 66 58 - babyclubauxerrois@gmail.com
- leçon de natation** (à partir de 6 ans)
permanence d'inscription tous les samedis de 10h30 à 12h30
au stade nautique
- club de natation**
Auxerre aquatic club
09 50 29 84 55 - auxerre.aquatic.club@free.fr



ANNUAIRE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Contact mairie
Service des sports et de la vie sportive
Tél. 03 86 72 43 85
Email : sports@auxerre.com
ou www.auxerre.com (rubrique se divertir / sport)



VACANCES À LA VILLE

Ce dispositif, porté par l'Office Municipal des Sports (OMS) et le service des sports et de la vie sportive de la mairie, est mis en place aux vacances d'hiver, de printemps et d'été. Le programme propose de nombreuses activités sportives pour les jeunes de **6 à 15 ans**, encadrées par des éducateurs sportifs diplômés de l'OMS, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

SPORTS :

Badminton, base-ball, basket, beach volley, billard, canoë-kayak, cerf-volant/boomerang, escalade, football, golf, frisbee ultimate, gym et trampoline, natation, roller, tennis, tennis de table, tir à l'arc, vélo tout terrain.

SORTIES DÉCOUVERTES :

Parcours accrobranches, karting, ski nautique, raft, golf 9 trous, randonnée, canoë-kayak, équitation, escalade en falaise, patinoire...

Informations

Office municipal des sports : 03 86 46 28 44
Service des sports et de la vie sportive : 03 86 72 43 85



INSCRIPTIONS

Maison de la Jeunesse
1 bis rue de la Laïcité - Place de l'Arquebuse
89 004 Auxerre cedex - Tél : 03 86 72 18 18

LES TARIFS SONT CONSULTABLES SUR
WWW.AUXERRE.COM



LES TERRAINS EN ACCÈS LIBRE

PLATEAUX MULTISPORTS :

- Quartier Ste Geneviève :**
 1 Rue Renoir
 2 Avenue Courbet
 3 Boulevard de Montois (2 plateaux)
- Quartier St Siméon :**
 4 Parc du Merlot
- Quartier des Rosoires :**
 5 Rue d'Iéna
- Quartier des Piedalloues :**
 6 Boulevard des Alpes
 7 Rue de Champagne
- Quartier Rive-Droite**
 8 Rue Colbert
 9 Avenue de la Résistance (2 plateaux)
- Quartier St Julien/St Amâtre :**
 10 Rue du 24 Août
- Quartier des Conches/Clairions :**
 11 Rue Guynemer
- Jonches :**
 12 Rue des Écoles
- Vaux :**
 13 Rue de Poiry

TERRAINS DE PÉTANQUE :

- Quartier Ste Geneviève :**
 1 Parc central
- Quartier St Siméon :**
 2 Boulevard de Montois

- Quartier des Rosoires :**
 3 Rue d'Iéna
- Quartier des Piedalloues :**
 4 Boulevard des Pyrénées
- Quartier Rive droite :**
 5 Rue Paul-Emile-Victor
- Quartier des Brichères :**
 6 Parc de la Turbine, place Fernand-Clas
 7 Chemin des Béquillys
- Quartier des Conches/Clairions :**
 8 Avenue Haussmann
 9 Rue Guynemer
- Vaux :**
 10 Rue de Poiry
- Laborde :**
 11 Rue Georges-Mothéré

TERRAINS DE BI-CROSS :

- Quartier Ste-Geneviève :**
 1 Parc central
- Quartier St-Siméon :**
 2 Parc du Merlot
- Quartier St-Julien/St-Amâtre :**
 3 Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume
- Quartier des Piedalloues :**
 4 Rue des Griottes

SKATE-PARK :

- Quartier St-Julien/St-Amâtre :**
 1 Place de la Gare St-Amâtre



TERRAINS DE FOOTBALL :

- Quartier St-Julien/St-Amâtre :**
 1 Rue des Montardoins
- Quartier St Julien/St Amâtre :**
 2 Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume
- Quartier des Piedalloues :**
 3 Rue des Griottes
- Quartier Rive-Droite :**
 4 Rue Lambaréné
- Quartier des Brichères :**
 5 Chemin des Béquillys
- Laborde :**
 6 Rue Georges-Mothéré



L'ENFANCE DE L'ART



Services municipaux et associations proposent aux jeunes Auxerrois de les accompagner dans leur découverte des arts et des sciences, et vers le plaisir de danser, lire, chanter ou créer.

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JACQUES-LACARRIÈRE

Rue d'Ardillière
Tél : 03 86 72 91 60
Site : www.bm-auxerre.fr
Email : bibliotheque@auxerre.com

SECTION ENFANTS OUVERTE :

Mardi, jeudi et vendredi de 16 à 18 heures.
Mercredi de 10 à 17 heures.
Samedi de 10 à 17 heures.

Petites vacances scolaires :

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18 heures.
Mercredi de 10 à 17 heures.
Samedi de 10 à 17 heures.

Juillet-août :

Mardi de 13h30 à 18 heures,
Mercredi et samedi de 10 heures à 12h30
et de 13h30 à 17 heures.

✕ « LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS LOUPS »

Le samedi à 10 h 30, à la section enfants de la bibliothèque Jacques-Lacarrière (à partir de 4 ans). Sauf pendant les vacances scolaires.

✕ « DES HISTOIRES POUR LES P'TITES OREILLES »

Une fois par mois dans chaque annexe : le 1^{er} mercredi du mois à Saint-Siméon et le 3^e samedi du mois à Sainte-Geneviève, à 10 h 30 (de 0 à 4 ans). Sauf pendant les vacances scolaires.

ANNEXE SAINTE-GENEVIÈVE

53 bis rue Cézanne - Tél. : 03 86 46 64 78

OUVERTE :

Mardi et vendredi de 16 à 18 heures.
Mercredi de 13 h 30 à 17 heures.
Samedi de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Vacances scolaires :

changement d'horaires, renseignements sur place ou sur le site internet.

ANNEXE SAINT-SIMÉON

Allée de la Colémine - Tél. : 03 86 46 31 71

OUVERTE :

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 heures.
Mercredi de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Vacances scolaires :

changement d'horaires, renseignements sur place ou sur le site internet.

La carte d'inscription est valable pour les trois bibliothèques : le retour des documents peut s'effectuer indifféremment dans chacune d'entre elles.

L'ESPACE DES ARTS VISUELS

Emportez l'art à la maison !

Vous pourrez, comme dans une bibliothèque, emprunter des œuvres, prendre le temps de les découvrir pendant deux mois, puis les échanger ! Un fond de documentation est également à votre disposition.

38 boulevard Lyautey
Tél. : 03 86 47 08 35
Email : artsvisuels@auxerre.com



ACCUEIL :

Mercredi de 14 à 18 heures.
Vendredi de 14 à 18 heures.
Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

MUSIQUE & DANSE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE D'AUXERRE

Le Conservatoire à rayonnement départemental de Musique et de Danse d'Auxerre (agrée par le Ministère de la Culture) propose un enseignement accessible à tous.

Dès la moyenne section de maternelle, les enfants sont accueillis dans des cours qui associent la découverte des sons et du mouvement dansé. Ces cours d'éveil et d'initiation ont lieu généralement le mercredi après-midi et le samedi matin.

Pour les enfants de 7 ans et plus (à partir du CE1), l'enseignement comprend un ensemble de cours complémentaires (individuels et collectifs) permettant d'acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires à une réelle pratique instrumentale, vocale ou chorégraphique. Ces cours visent l'épanouissement et la maîtrise de soi, tout en demandant travail, assiduité et persévérance : une véritable école de vie ! Instruments enseignés : flûte, hautbois, clarinette, saxophone (classique et jazz), basson, piano (classique et jazz), clavecin, harpe, orgue, violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, cor, trombone, tuba, percussions, guitare (classique et amplifiée), batterie, chant (filère voix).

TOUS LES RÉPERTOIRES SONT PROPOSÉS : de la musique ancienne jusqu'aux musiques actuelles.

ESTHÉTIQUES EN DANSE : classique et contemporain.

LIEUX DES COURS :

- ✕ pour la musique (hors éveil et initiation) : 12, avenue Gambetta
- ✕ pour la danse et les cours d'éveil et d'initiation : aux Studios de Danse 9, rue Milliaux

ACTIVITÉS HORS COURS

Pendant toute l'année scolaire, élèves et professeurs du conservatoire participent à des manifestations : « Cartes blanches » à l'abbaye St-Germain, concerts du « Noël enchanté », spectacles au Théâtre, au Silex, dans les maisons de quartier, auditions de classe, master-classes, conférences...

*Inscription pour l'année scolaire 2017-2018 : du 28 août au 11 septembre 2017
Dossier à retirer au Conservatoire ou à télécharger sur le site de la Ville www.auxerre.com*

LANGUES

MAISON DES JUMELAGES DE LA FRANCOPHONIE ET DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE LA VILLE D'AUXERRE

15 rue Marie-Noël - Tél. : 03 86 51 75 97
Email : jumelages.auxerre@orange.fr

⊕ Plus de détails sur www.auxerre.com

LE JARDIN DES LANGUES

► Initiation ludique à l'anglais pour les 3-10 ans, le mercredi après-midi entre 16h30 et 19h30 à l'école élémentaire de Paris, 12 rue Dampierre.

AUTRES ACTIVITÉS

LÉZARDS DES ARTS

2 place Saint-Germain - Tél. : 03 86 72 43 68
Email : evenements@auxerre.com

Pendant les vacances, le service des Événements de la ville d'Auxerre permet aux enfants âgés de 5 à 17 ans de découvrir et de s'approprier le patrimoine auxerrois grâce à des ateliers de pratiques artistiques animés par des professionnels des arts ou du spectacle, écrivains, danseurs, plasticiens, comédiens, paysagistes...

ATELIERS DES BEAUX-ARTS

Chapelle des Visitandines, 98 rue de Paris
Tél. 03 86 52 78 96
Email : ecolebeauxarts@auxerre.com

Des ateliers sont proposés aux enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes les mercredis, vendredis ou samedis. Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés.

L'ABBAYE SAINT-GERMAIN

2 bis place Saint-Germain - Tél. 03 86 18 02 90
Email : abbaye.saintgermain@auxerre.com
Site : www.auxerre.com

Cryptes et fresques du IX^e siècle, au cœur d'un ensemble architectural exceptionnel.

- › Visite guidée de la crypte carolingienne, toutes les heures, du mercredi au lundi – Gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans. Réservation conseillée.
- › Visite guidée du site monastique, deux fois par semaine en journée et un vendredi par mois en nocturne – Gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans. Réservation obligatoire.
- › Visite libre et gratuite du site du mercredi au lundi.

Divers événements tout au long de l'année dont des expositions temporaires, conférences, concerts, etc.

Nous consulter par téléphone pour les horaires d'ouverture. Fermé le mardi, les 1^{er} et 8 mai, les 1^{er} et 11 novembre et du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus.

EXPOSITIONS

MUSÉUM

5 boulevard Vauban - Tél. : 03 86 72 96 40
Email : museum@auxerre.com

Site : www.auxerre.com : menu «se divertir, découvrir », « culture » et « musées ».

Le Muséum propose :

- › des expositions temporaires sur les sciences et l'environnement : en 2017-2018, «Drôles de fossiles» jusqu'au 21 janvier 2018 ; «Paysages sonores» du 11 février au 25 août 2018
- › des expositions permanentes : salle des fossiles de l'Yonne et salle Paul-Bert.

Le Muséum propose également :

- › des ateliers parent/enfant pendant les vacances scolaires ;
- › des animations pédagogiques pour les scolaires et les centres de loisirs.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

2 bis place Saint-Germain - Tél : 03 86 18 05 50
Email : musees@auxerre.com

Site des musées : www.musees-bourgogne.org
Collections archéologiques de la préhistoire au Moyen-Âge.
Expositions temporaires.

Nous consulter par téléphone pour les horaires d'ouverture. Fermé le lundi, mardi, les 1^{er} et 8 mai et les 1^{er} et 11 novembre et du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus.

- › Le Service Éducatif est à votre écoute afin de se charger des réservations, préparer avec vous vos sorties avec les enfants dans les différents musées et leurs expositions.
- › Des supports de visite peuvent vous être fournis gratuitement.

Contactez Mme Généau et M. Gand au : 03 86 18 05 58
E-mail : veronique.geneau@auxerre.com
musees@auxerre.com

MUSÉE LEBLANC-DUVERNOY

9 bis rue d'Égleny - Tél. : 03 86 18 05 50
Email : musees@auxerre.com

Collections de faïences, tapisseries du XVIII^e siècle, peintures et arts décoratifs. Entrée gratuite.

Nous consulter par téléphone pour les périodes et horaires d'ouverture.

CHAPELLE DES VISITANDINES

98 rue de Paris - Tél. : 03 86 18 05 50

Fondation François-Brochet, sculptures contemporaines,
Fermeture jusqu'à nouvel ordre.

SALLE D'ECKMÜHL

Place du Maréchal-Leclerc - Tél : 03 86 18 05 50
Email : musees@auxerre.com

Collections d'accessoires et de costumes de cérémonie du XIX^e siècle, mobilier, tableaux, arts décoratifs, livres, recueils de correspondance.

Nous consulter par téléphone ou par mail pour les périodes et horaires d'ouverture

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

54 rue Joubert 89000 Auxerre

Le Théâtre, scène conventionnée de la ville d'Auxerre, propose tout au long de l'année une programmation jeune public ou des ateliers avec les petits.

**Renseignements : 03 86 72 24 24
ou www.auxerreletheatre.com**



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville s'est engagée dans Cit'ergie. C'est un outil destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergétique durable, en cohérence avec des objectifs climatiques.

C'est une démarche volontaire dans laquelle une collectivité choisit de s'engager selon un processus d'amélioration continue.

AVEC CIT'ERGIE, LA VILLE :

- › développe une politique énergie-climat cohérente sur le territoire de la commune
- › met en place des actions d'amélioration ambitieuses, et valorise les progrès accomplis.

En quoi les écoles sont-elles concernées ?

- › Dans le cadre du programme Cit'ergie, des actions visant à réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour aller à l'école pourront par exemple être menées, avec par exemple la mise en place de pedibus ou vélobus.
- › Mais également, des projets du type installations de toitures solaires sur plusieurs écoles sont actuellement en cours d'étude.

LABEL ECO-ÉCOLE

- › Eco-Ecole est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'Éducation au Développement Durable (EDD) dans les enseignements.
- › Eco-Ecole propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées volontaires pour une mise en œuvre concrète du Développement Durable.
- › Les thèmes prioritaires du programme sont : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, les solidarités. Une fois labellisés, les écoles rejoignent le réseau international des 45 000 Eco-Ecoles.

Depuis septembre 2016, la Direction du Développement Durable de la ville est relais local Eco-école ; elle assure ainsi l'accompagnement méthodologique des projets.

INFOS SANTÉ / PARENTALITÉ

Pour les questions concernant la santé ou le comportement de votre enfant, adressez-vous :

✕ À VOTRE MÉDECIN TRAITANT

✕ AU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

15 bis rue de la Tour d'Auvergne
Tél. : 03 86 42 00 11 - Fax : 03 86 42 92 96

✕ AU CENTRE DE PMI

le plus proche de chez vous (pour les enfants de moins de 6 ans) :
Conseil départemental de l'Yonne – Tél. : 03 86 72 89 89

✕ LES RASÉD

(Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

› RASÉD BIENVENU-MARTIN (Renoir)

2 avenue Courbet
Tél. : 03 86 46 07 33
Email : rased.auxerrerenoir@ac-dijon.fr

› RASÉD RIVE-DROITE

Rue du Général-Laperrine
Tél. : 03 86 46 82 46 et 03 86 46 15 57
Email : rased.auxerrerrivedroite@ac-dijon.fr

› RASÉD CLAIRIONS

53 avenue des Clairions
Tél. : 03 86 42 79 31
Email : rased.moneteaucolbert@ac-dijon.fr

› RASÉD ROSOIRS

4 allée Jules-Verne
Tél. : 03 86 46 31 18
Email : rased.auxerrerosoires@ac-dijon.fr

✕ AU CMP (CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE)

37 boulevard Vauban
Tél. : 03 86 72 13 32 - Fax : 03 86 72 13 33

✕ AU CAMSP-CMPP (CENTRE D'ACTION MÉDICO SCOLAIRE PRÉCOCE - CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE)

15 avenue du Général-Rollet
Tél. : 03 86 46 36 57

✕ LE LAEP D'AUXERRE ACCUEIL PARENTS ENFANTS ITINÉRANT



Un Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) est un espace ouvert aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial. Dans un environnement convivial, plusieurs espaces sont proposés aux enfants et à leurs parents : livres, jeux d'éveil et de société, motricité...

Les principaux objectifs des lieux d'accueil parents enfants sont de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, de renforcer le lien entre le parent et son enfant, et d'apporter un appui aux parents par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels formés à l'écoute. Le LAEP d'Auxerre est itinérant. Il s'installe chaque mardi et chaque vendredi, de 9 à 12 heures, alternativement dans 5 maisons de quartier d'Auxerre et au café associatif « La pause du Pont »

RENSEIGNEMENTS : 07 83 45 99 68 regalonjoyeux@yahoo.fr ou sur Facebook : parentalité positive, Regalon fait son café bouche à oreille

Pour toute question ou information de type social ou familial, contacter :

› CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE - U.T.A.S. (Unité territoriale d'action sociale)

4 avenue de Perrigny - Tél : 03 86 49 58 00

› CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

24 rue Paul-Armandot – Tél : 03 86 51 88 00

› CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

12 rue du Clos – Tél : 0 820 25 89 10

CONTACTS UTILES

✕ MAIRIE CENTRALE TÉL. : 03 86 72 43 00 ACCUEIL – FORMALITÉS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13 heures à 17h30 sauf le mercredi de 10h30 à 18h30 en continu

✕ SERVICE ÉDUCATION-VIE SCOLAIRE ADMINISTRATION - TÉL : 03 86 72 43 43

Email : education@auxerre.com

✕ SERVICE PETITE ENFANCE TÉL. : 03 86 72 43 81

Email : petite.enfance@auxerre.com

✕ SERVICE CENTRES DE LOISIRS ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

TÉL. : 03 86 72 44 43

Email : centres.loisirs@auxerre.com

✕ SERVICE RÉGIE UNIQUE TÉL : 03 86 72 44 26

E-mail : finances.regieunique@auxerre.com

✕ DSDEN 89 TÉL. : 03 86 72 20 00

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne
12 bis boulevard Gallieni

✕ CANOPE DE L'YONNE (EX CDDP)

28 rue Théodore-de-Bèze
Tél. : 03 86 52 57 14 / Fax : 03 86 52 93 30
Email : cddp89@ac-dijon.fr
site : www.cndp.fr/crdp-dijon/cddp89

› Des ressources multisupports pour la communauté éducative, les publics périscolaires, les parents ainsi que toute personne concernée par l'éducation.

› Un accompagnement et une expertise sur les usages du numérique.

› Des matériels en prêt et/ou en démonstration.

✕ REAAP 89

Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
www.reaap89.org
Parents, ce site est pour vous, venez vous informer sur les services et actions existants sur le département.



PARENTS D'ÉLÈVES

✕ FCPE

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

5 rue Camille-Desmoulins
Tél. : 03 86 46 19 53 - Fax : 03 86 46 27 73
Email : fcpe89@wanadoo.fr
Site : fcpe89.over.blog.com

✕ PEEP

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

15 avenue Jean-Jaurès - Tél. : 03 86 46 13 62





CALENDRIER SCOLAIRE

ZONE A

RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

lundi 4 septembre 2017

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Fin des cours le samedi 21 octobre 2017

Reprise le lundi 6 novembre 2017

VACANCES DE NOËL

Fin des cours le samedi 23 décembre 2017

Reprise le lundi 8 janvier 2018

VACANCES D'HIVER

Fin des cours le samedi 10 février 2018

Reprise le lundi 26 février 2018

VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours le samedi 7 avril 2018

Reprise le lundi 23 avril 2018

VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours le samedi 7 juillet 2018

